Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20261119-DELIB_2026_113-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-113

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 novembre à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 13 novembre 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, M. Pascal JAOUEN, M. Didier, LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Reine LANNÉVAL RIVOAL, M. Sébastien PRAQUIN, Mme Lucie DUMESNIL, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO.

Pouvoirs :

Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à Mme Martine CLAUDEL
Mme Tiphaine MAREC donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU
M. Mikhaël POMMIER donne pouvoir à Mme Manon ROSARIO
M. Gilbert LE BRIS donne pouvoir à Mme Céline LE TENDRE

Secrétaire de séance : Mme Eléna PATY

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 31 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2026 a été adopté par 27 voix POUR (8 n'ayant pas pris part au vote).

Publication par voie d'affichage du 23 novembre au 23 janvier 2026

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

M. François LE TOLLEC, adjoint au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Décision modificative n°2 du budget Centre des Arts et de la Culture (CAC)

CONTEXTE :

La présente décision modificative proposée est équilibrée en section de fonctionnement à la somme de 0,00 € et à la section d'investissement à la somme de 23 040,00 €.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20261119-DELIB_2026_113-DE

ANNÉE 2026 - DM n°2

CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE (€ HT)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	MONTANT AVANT DM	VARIATION DM	MONTANT APRES DM
		Art. / Ss-fct / SG			
Chapitre 011 - "Charges à caractère général"	-260.00				
Assurances					
Provision de créances irrecouvrables		6161 / 31601 / 011802	11 150.00	-260.00	10 890.00
Chapitre 66 - "Charges financières"	260.00				
Finances					
Provision de créances irrecouvrables		66112 / 31601 / 010401	6 363.00	260.00	6 623.00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			895 544.70	0.00	895 544.70

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	MONTANT AVANT DM	VARIATION DM	MONTANT APRES DM
		Art. / Ss-fct / SG			
Chapitre 75 - "Autres produits de gestion courante"	-23 000.00				
Finances					
Subvention d'équilibre		75882 / 010104	829 592.13	-23 000.00	806 592.13
Chapitre 042 - "opérations d'ordre entre les sections"	23 000.00				
Finances					
Réajustement des recettes d'amortissement en fonction du réel 2026		777 / 01 / 010104	0.00	23 000.00	23 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			895 544.70	0.00	895 544.70

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		IMPUTATION	MONTANT AVANT DM	VARIATION DM	MONTANT APRES DM
		Art. / Ss-fct / SG / Opé			
Chapitre 16 - "emprunts et dettes assimilés"	40.00				
Finances					
Remboursement du capital 2026		1641 / 31601 / 010401	43 300.00	40.00	43 340.00
Chapitre 040 - "opérations d'ordre entre les sections"	23 000.00				
Finances					
Réajustement des recettes d'amortissement en fonction du réel 2026		139xx / 01 / 010401	0.00	23 000.00	23 000.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			407 680.18	23 040.00	430 720.18

RECETTES D'INVESTISSEMENT		IMPUTATION	MONTANT AVANT DM	VARIATION DM	MONTANT APRES DM
		Art. / Ss-fct / SG			
Chapitre 16 - "emprunts et dettes assimilés"	23 040.00				
Finances					
Emprunt d'équilibre 2026		1641 / 31601 / 010401	266 358.27	23 040.00	289 398.27
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			407 680.18	23 040.00	430 720.18

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **35 voix POUR**

- Valide la décision modificative n°2 du budget centre des arts et de la culture

A Concarneau, le 20 novembre 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

Mairie de Concarneau Finistère